



NOUVELLES - ENVIRONNEMENT

Plan audacieux de l'Ontario pour une économie verte

Le gouvernement McGuinty encourage les énergies renouvelables, stimule la croissance économique et crée une culture de conservation

TORONTO, le 23 févr. /CNW/ -

NOUVELLES

L'Ontario propose une profonde réforme législative afin d'attirer de nouveaux investissements, de créer des emplois verts et de mieux protéger le climat.

Si la Loi sur l'énergie verte proposée est adoptée, elle aidera le gouvernement à assurer l'avenir économique vert de l'Ontario :

- en édifiant une économie plus forte et plus verte grâce à de nouveaux investissements, en créant des emplois verts bien payés et en stimulant la croissance économique en Ontario - 50 000 emplois devraient se créer au cours des trois premières années;
- en protégeant mieux notre environnement, en luttant contre le changement climatique et en créant un avenir plus sain pour les futures générations.

La Loi proposée sur l'énergie verte englobe une série de mesures audacieuses et coordonnées visant deux objectifs aussi importants l'un que l'autre :

- faciliter la réalisation de projets d'énergie renouvelable;
- instaurer une culture de conservation en aidant les propriétaires, le gouvernement, les écoles et les entreprises à consommer moins d'énergie.

La loi proposée et les changements réglementaires et politiques qui devraient en découler, comprennent plusieurs mesures, dont en voici les plus remarquables :

Energies renouvelables	Culture de conservation
1. Créer un système plus attrayant de prix préférentiels garantis qui contribuera à stimuler l'investissement dans la production d'énergie renouvelable, à accroître la confiance des investisseurs et	1. Etablira des normes d'efficacité énergétique de premier rang en Amérique du Nord (Energy Star) pour les appareils ménagers, avec utilisation efficace de l'eau. 2. Exiger des vérifications

- à améliorer l'accès aux financements.
2. Etablir le "droit de se connecter" au réseau de distribution d'électricité pour les projets d'énergie renouvelable.
 3. Etablir un processus d'approbation simplifié, notamment en offrant des garanties de service pour les projets d'énergie renouvelable et un poste d'agent de facilitation des énergies renouvelables.
3. Faire de l'efficacité énergétique un objectif clé du code du bâtiment de l'Ontario.
 4. Edifier des édifices verts pour le gouvernement de l'Ontario et le secteur parapublic, avec élaboration de plans de conservation.
-

La loi proposée devrait se traduire par des investissements de plusieurs milliards de dollars et faire en sorte que le système d'approvisionnement en énergie de l'Ontario compte parmi les plus propres au monde. Elle devrait aussi permettre au gouvernement d'imposer des exigences en matière de contenu ontarien pour les projets d'énergie renouvelable, qui généreront des emplois dans la province. Si la loi est adoptée, elle devrait également entraîner de nouveaux débouchés économiques pour les collectivités locales et les communautés des Premières nations et métis, qui seront en mesure de construire, de posséder et de gérer leurs propres projets d'énergie renouvelable.

Tout au long de la mise en oeuvre de la loi proposée, le gouvernement consultera les communautés des Premières nations et métis et divers groupes d'intéressés, dont les entreprises, les environnementalistes et les municipalités.

Si la Loi sur l'énergie verte est adoptée, elle renforcera les mesures antérieures prises par le gouvernement McGuinty à propos de l'approvisionnement en électricité de la province, notamment le projet d'éliminer les centrales à charbon d'ici 2014, l'initiative la plus importante jamais entreprise au Canada concernant le changement climatique.

CITATIONS

"Le monde est actuellement engagé dans une course pour établir les politiques, attirer les investissements et jeter les assises d'une économie verte qui garantira la prospérité et le progrès, a déclaré George Smitherman, vice-premier ministre et ministre de l'Énergie et de l'Infrastructure. C'est une course que l'Ontario a l'intention de gagner. La loi proposée permettra à la province de devenir la destination de choix pour les emplois verts, les investissements verts et les énergies vertes."

FAITS EN BREF

- L'Ontario a déjà généré quelque 1 000 mégawatts de nouvelle énergie renouvelable depuis octobre 2003.
- Les deux plus grands parcs éoliens du Canada sont installés en Ontario et, d'ici la fin de 2009, près de 1 200 mégawatts d'énergie éolienne

- seront produits, suffisamment pour alimenter presque 325 000 foyers.
- Les investissements dans les nouveaux projets d'énergie renouvelable déjà en place ou en voie de construction en Ontario atteignent un total d'environ 4 milliards de dollars.
 - Les Ontariennes et Ontariens dépensent plus de 7 milliards de dollars par an pour alimenter leurs foyers et les petites entreprises en électricité. Une simple réduction de 10 pour 100 de la consommation d'électricité se traduirait par des économies de 700 millions de dollars pour les familles.
 - A ce jour, le Programme d'économies d'énergie domiciliaire de l'Ontario a versé 38 millions de dollars pour aider les propriétaires à entreprendre plus de 42 000 travaux d'efficacité énergétique.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus de détails sur la Loi sur l'énergie verte de l'Ontario (www.ontario.ca/energieverte)

Que fait l'Ontario pour lutter contre le changement climatique? Renseignez-vous sur le Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique. (www.ene.gov.on.ca/fr/air/climatechange/annualreport.php)

ontario.ca/energie-nouvelles
Available in English

DOCUMENT
D'INFORMATION

LA LOI SUR L'ÉNERGIE VERTE UN PLAN AUDACIEUX POUR UNE ÉCONOMIE VERTE

La Loi sur l'énergie verte proposée englobe une série de mesures audacieuses et coordonnées visant à stimuler l'activité économique et à réduire notre empreinte climatique au moyen de deux objectifs aussi importants l'un que l'autre :

1. faciliter la réalisation de projets d'énergie renouvelable;
2. instaurer une culture de conservation en aidant les propriétaires, le gouvernement, les écoles et les entreprises à consommer moins d'énergie et de manière plus efficace.

Si la loi est adoptée, avec d'importantes modifications à 15 autres lois, dont la Loi sur l'électricité, la Loi sur la protection de l'environnement et la Loi sur l'aménagement du territoire, elle mettra l'Ontario sur la voie d'un avenir plus vert. Après son adoption, d'autres règlements et politiques devraient aussi être mis en place au fur et à mesure que le gouvernement concrétisera son objectif d'une économie plus verte et d'une culture de conservation.

Voici quelques-unes des mesures importantes qui contribueront à élargir les projets d'énergie renouvelable, qui devraient se créer après l'adoption de

la loi proposée:

- Créer un système plus attrayant de prix préférentiels garantis, qui contribuera à stimuler l'investissement dans la production d'énergie renouvelable, à accroître la confiance des investisseurs et à améliorer l'accès aux financements pour les projets d'énergie renouvelable.
- Etablir un processus d'approbation simplifié et offrir des garanties de service pour les projets d'énergie renouvelable.
- Etablir le "droit de se connecter" au réseau de distribution d'électricité pour les projets d'énergie renouvelable.
- Nommer un agent de facilitation des énergies renouvelables chargé d'offrir de l'aide et du soutien aux créateurs de projets afin de faciliter l'approbation des projets.
- Simplifier le processus d'approbation pour les grands projets de transmission.
- Etablir les toutes premières normes provinciales pour les projets d'énergie renouvelable, comme des exigences normalisées en matière de retrait pour les parcs éoliens. Les processus d'approbation des projets d'énergie renouvelable continueraient d'assurer des normes strictes de sécurité et environnementales.
- Aider les localités à construire et à exploiter leurs propres installations de production d'énergie renouvelable, notamment en appuyant les projets communautaires.
- Mettre en place un réseau intelligent de distribution d'électricité en Ontario, afin de faciliter la connexion au système des sources d'énergie renouvelable.
- Offrir des incitatifs pour la mise en oeuvre de projets d'énergie renouvelable à petite échelle, par exemple des prêts sans intérêt ou à faible intérêt pour aider les propriétaires à financer le coût des projets d'énergie renouvelable résidentiels.

Si la Loi sur l'énergie verte est adoptée (ainsi que les politiques connexes qui en découleront), elle permettra aux consommateurs, aux organismes publics et aux entreprises de mieux gérer leur consommation d'énergie au moyen de diverses initiatives de conservation, par exemple:

- Faire de l'efficacité énergétique un objectif clé du Code du bâtiment de l'Ontario, établir une période d'examen fixe de cinq ans afin de déterminer les autres possibilités d'accroître les mesures de conservation de l'énergie et créer un conseil consultatif chargé de conseiller le ministre des Affaires municipales et du Logement au sujet des questions d'efficacité énergétique.
- Edifier des édifices verts pour le gouvernement de l'Ontario et le secteur parapublic, ayant la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) Argent.
- Exiger l'établissement de plans de conservation de l'énergie de la part de l'ensemble du secteur parapublic, comme les municipalités, les universités, les collèges, les écoles et les hôpitaux.
- Etablir des normes d'efficacité énergétiques les plus avant-gardistes d'Amérique du Nord pour les appareils ménagers, notamment en offrant des appareils économiques en eau. La norme Energy Star appliquerait à tous les appareils ménagers vendus en Ontario afin de

- poursuivre les efforts en faveur des économies d'énergie.
- Exiger des vérifications énergétiques domiciliaires avant la vente de logements.
 - Mettre davantage de produits à haut rendement énergétique à la disposition d'un plus grand nombre de consommateurs.
 - Etablir des objectifs obligatoires en matière de conservation de l'électricité pour les sociétés de distribution locale et leur donner les moyens d'offrir des programmes de conservation aux consommateurs.
 - Accroître la productivité dans le secteur industriel de l'Ontario au moyen de programmes d'efficacité énergétique et de plans de gestion de la demande.
 - Exiger des mesures de conservation ciblées pour protéger les Ontariennes et Ontariens à faible revenu.

Si la Loi sur l'énergie verte est adoptée, elle générera quelque 50 000 emplois au cours des trois premières années qui suivront son adoption. Les retombées économiques se feront ressentir dans toute la province grâce à la participation locale aux projets de production d'énergie et aux possibilités qui en découleront pour les communautés des Premières nations et métis.

L'adoption de la Loi sur l'énergie verte entraînera des mesures économiques importantes, dont les suivantes :

- Création du système de prix préférentiels garantis décrit ci-dessus.
- Mise en place de règles relatives au contenu local pour les projets d'énergie renouvelable, qui se traduiront par des possibilités d'emplois dans la province.
- Possibilité pour les collectivités locales et les communautés des Premières nations et métis de construire, de posséder et de gérer leurs propres installations d'énergie renouvelable.
- Ressources pour les municipalités et les communautés autochtones.

ontario.ca/energie-nouvelles
Available in English

DOCUMENT
D'INFORMATION

LA LOI SUR L'ENERGIE VERTE PROPOSEE FAIT L'UNANIMITE

"La Loi sur l'énergie verte fait de l'Ontario le leader nord-américain de la politique en matière d'énergie renouvelable. Notre appel pour un système de prix préférentiels garantis, le droit de se connecter et des sources communautaires de production d'électricité a été entendu. Si les règlements et les lignes directrices qui en découleront génèrent une culture de conservation et l'écologisation de nos produits, avec à la clé quelque 50 000 emplois, nous pourrions indubitablement nous targuer d'être un leader mondial de l'énergie verte au cours de la décennie à venir."

Deborah Doncaster, directrice de campagne, Green Energy Act Alliance
directrice générale, Community Power Fund

"Notre continent tout entier est sur le point de connaître une révolution énergétique verte. Dans son discours inaugural, le président américain, Barack Obama, a déclaré que l'Amérique allait "dompter le soleil, le vent et le sol pour faire avancer nos automobiles et tourner nos usines". L'industrie énergétique du continent est en passe de subir d'importants changements. Et avec l'adoption de la Loi sur l'énergie verte, l'Ontario sera à la fine pointe du progrès, une force dynamique en faveur du changement."

Paul Massara, président, Toronto Board of Trade

"La loi ontarienne sur l'énergie verte et les initiatives qui l'accompagnent constituent la politique en matière d'énergie renouvelable la plus complète au monde. La loi mettra en place un programme vaste et équilibré, mais surtout, elle s'appuie sur des initiatives qui ont produit de bons résultats partout dans le monde. Nous pouvons ainsi avoir la certitude que cette loi se traduira par la création des projets d'énergie renouvelable dont nous avons besoin. En outre, elle constitue un excellent exemple qui encouragera les gouvernements à adopter des politiques efficaces et économiques."

Michael T. Eckhart, président, American Council on Renewable Energy (ACORE), USA

"La Loi sur l'énergie verte est la preuve que le gouvernement de l'Ontario est déterminé à nouer des partenariats avec les communautés autochtones, à respecter l'environnement et à offrir à l'Ontario et aux consommateurs une source d'énergie fiable, qui ne nous laissera pas dans le noir. Nous devons féliciter le premier ministre McGuinty et le ministre Smitherman pour cette nouvelle Loi sur l'énergie verte, qui prône l'établissement de partenariats stratégiques avec le secteur privé, la communauté autochtone et le gouvernement."

Chef Isadore Day, Première nation de Serpent River, Commissaire aux traités du Lac Huron

"La Loi sur l'énergie verte se traduira par de nouvelles possibilités pour nos agriculteurs de participer encore plus à la révolution ontarienne vers une énergie écologique. En participant à la production d'énergie, les agriculteurs de la province créeront de nouveaux débouchés dans le domaine de la fabrication et alimenteront d'autres initiatives économiques."

Bette Jean Crews, présidente, Fédération de l'agriculture de l'Ontario

"La Loi sur l'énergie verte de l'Ontario est une loi habilitante qui aura un profond retentissement et la législation la plus ambitieuse d'Amérique du Nord; elle positionnera l'Ontario comme un leader de l'énergie renouvelable, de l'innovation industrielle et de la protection du climat."

Hermann Scheer, président général, Conseil mondial des énergies renouvelables, membre du German Bundestag

"La Loi sur l'énergie verte qui est présentée aujourd'hui fera de l'Ontario un leader dans la course vers la création de l'économie la plus efficacement énergétique du Canada ... et peut-être du monde. Si les initiatives récemment présentées par le président Obama aux États-Unis ont suscité beaucoup d'envie au sein de notre organisme - cette initiative

ontarienne est pour nous une grande cause de fierté."

Ken Elsey, président et chef de la direction, Alliance de l'efficacité énergétique du Canada

"Au nom des travailleuses et des travailleurs membres du syndicat des charpentiers de l'Ontario, je félicite le premier ministre Dalton McGuinty et le ministre George Smitherman pour la Loi sur l'énergie verte. Cette législation unique en Amérique du Nord offrira des incitatifs tangibles et immédiats à l'industrie du bâtiment et se traduira par des millions de bons emplois "verts". Elle nous aidera tous et toutes à édifier un avenir durable pour nos enfants et petits-enfants. J'exhorte tous les députés et tous les citoyens ontariens à appuyer ce projet de loi et à faire en sorte qu'il se transforme en loi sur l'énergie verte le plus rapidement possible."

Ucal Powell, président, Carpenters' District Council of Ontario

"Les Manufacturiers et Exportateurs du Canada appuient l'intention de la Loi sur l'énergie verte de créer des possibilités pour les manufacturiers et exportateurs et d'améliorer l'environnement. Nous reconnaissons les possibilités que cette législation peut présenter pour les nombreux fabricants en ce qui a trait à l'élaboration et à la commercialisation de nouveaux produits plus efficaces."

Ian Howcroft, vice-président, Division de l'Ontario, Manufacturiers et Exportateurs du Canada

"L'adoption de cette loi signifie que l'Ontario sera un leader mondial du développement vert; elle n'aurait pu être présentée à un moment plus opportun, car elle répond directement à nos besoins écologiques et économiques."

Rick Smith, directeur général, Environmental Defence

"La Loi sur l'énergie verte présentée par le ministre Smitherman est une excellente décision de notre ministre et du gouvernement provincial. LIUNA se réjouit de savoir que 50 000 emplois vont se créer à un moment où d'autres emplois disparaissent. Nous louons cette décision avant-gardiste visant à stimuler l'économie verte et le leadership dont la province fait preuve pour alimenter l'économie de l'Ontario et du Canada."

Joseph S. Mancinelli, vice-président international, Labourer's International Union of North America (LIUNA)

"En présentant aujourd'hui la Loi sur l'énergie verte, le gouvernement de l'Ontario envoie un message clair selon lequel l'énergie éolienne et d'autres énergies renouvelables joueront un rôle important en permettant à la province de réaliser ses objectifs économiques et environnementaux. La Loi sur l'énergie verte est une initiative audacieuse et avant-gardiste qui stimulera l'investissement dans l'énergie éolienne en Ontario et aura des retombées positives pour le secteur de la fabrication et les régions rurales de la province."

Robert Hornung, président, Association canadienne de l'énergie éolienne

"Les changements proposés dans le cadre de cette loi se traduiront indubitablement par une nouvelle économie propre, des emplois verts et une culture de conservation dans toute la province... Il est évident que le gouvernement McGuinty entend faire de l'Ontario l'un des leaders mondiaux de

l'énergie renouvelable."

Elizabeth McDonald, directrice générale, Association
des industries solaires du Canada

"Nous savons que le réseau d'électricité ontarien de demain sera différent de ce qu'il était hier et de ce qu'il est aujourd'hui. La Loi sur l'énergie verte fera en sorte qu'il exploite au maximum les énergies renouvelables. Les sociétés membres de l'APPRO ont entrepris la plupart des projets d'énergie renouvelable réalisés jusqu'ici en Ontario - et ont l'intention de collaborer étroitement avec le gouvernement au cours des prochains mois pour assurer la réussite du système proposé de prix préférentiels garantis. Grâce à un "système optimal de prix préférentiels garantis pour l'énergie renouvelable" combiné à des processus d'approbation simplifiés, l'Ontario devrait franchir un grand pas sur le plan de la capacité d'énergie renouvelable."

Dave Butters, président, Association of
Power Producers of Ontario

"La démocratie fonctionne en Ontario! Les propriétaires, les agriculteurs, les Premières nations, les coopératives, les municipalités et les organismes ont proclamé haut et fort leur besoin et leur désir d'une Loi sur l'énergie verte. Ils veulent préserver et générer des énergies propres, écologiques et durables. De toute évidence, le premier ministre Dalton McGuinty et le ministre de l'Énergie George Smitherman les ont entendus, compte tenu de la Loi sur l'énergie verte présentée aujourd'hui.

Kristopher Stevens, directeur général, Ontario
Sustainable Energy Association

"L'Association canadienne des réseaux thermiques félicite la province pour son projet de loi sur l'énergie verte. Comme cela a été le cas au Danemark et en Suède, les systèmes énergétiques de quartier permettront aux localités ontariennes de produire de l'énergie propre et écologique."

Bruce Ander, président, Association
canadienne des réseaux thermiques

"La Loi sur l'énergie verte présentée aujourd'hui est la preuve que le gouvernement est déterminé à mettre en place divers projets d'énergie renouvelable qui s'intègrent à l'infrastructure énergétique existante. La loi encouragera les entreprises à investir dans les technologies vertes qui aideront l'Ontario à se doter d'une économie énergétique verte."

Janet Holder, présidente, Enbridge Gas Distribution

"L'adoption de la Loi sur l'énergie verte sera un tournant décisif dans l'histoire économique de l'Ontario. Lorsque les futures générations d'économistes et d'analystes en énergie se pencheront sur cette loi conçue en Ontario, ils découvriront qu'elle aura instauré un nouveau moyen de fonctionner aux conséquences positives pour le porte-monnaie et pour la planète."

John Kourtoff, président et chef de la direction,
Trillium Power Wind Corporation

"Les membres de Waterpower étaient frustrés par des règlements excessifs et redondants. La Loi sur l'énergie verte générera les investissements

nécessaires à la création responsable de ces projets d'énergie renouvelable si importants."

Paul Norris, président, Ontario Waterpower Association

"Je suis encouragée de voir que l'Ontario reconnaît que les économies d'eau et l'efficacité énergétique sont indissociables l'une de l'autre. La province fait preuve d'une acuité extraordinaire en associant cette loi à une promotion audacieuse de l'énergie verte. Nous avons appris que les normes relatives aux appareils d'éclairage et ménagers et à d'autres produits se sont traduites par des économies d'eau et d'énergie qui perdurent. Ces mesures permettront aux services publics et aux consommateurs de la province de réduire leur consommation d'eau et d'énergie."

Mary Ann Dickinson, Alliance for Water Efficiency,
Chicago (Illinois)

"Le gouvernement McGuinty reconnaît qu'il existe un lien crucial entre l'efficacité énergétique et les économies d'eaux. Les mesures visant à éliminer les robinets et les appareils gaspilleurs d'eau représentent un pas énorme vers la réalisation de l'objectif d'efficacité énergétique. Le moment est sans doute venu d'envisager des étiquettes-économie d'eau, une première au Canada."

Johann Manente, superviseure, municipalité régionale
de Peel, présidente, comité national sur les
économies d'eau, Association canadienne des
eaux potables et usées

"Notre entreprise se spécialise dans l'énergie solaire et cette loi lui offre le cadre précis qui lui permettra de perdurer et de créer des emplois en Ontario. Les projets d'énergie solaire se traduisent par de bons emplois technologiques dans les régions rurales de la province, une bonne politique publique en soi."

William A. Masek, président, Upper
Canada Solar Generation Ltd.

"Venir à bout du changement climatique nécessite des efforts concertés non seulement à l'échelle du continent, mais aussi du monde entier. En adoptant cette loi, le gouvernement de l'Ontario s'attaque sérieusement au principal problème de notre époque et nous avons hâte de collaborer avec nos voisins du Nord pour essayer de résoudre la question du réchauffement global."

Frances Beinecke, présidente, Natural
Resources Defense Council, E.-U.

"Roxul est déterminée à édifier un avenir vert pour l'Ontario. Grâce à nos produits isolants, les gens peuvent économiser de l'argent tout en sauvant la planète - en consommant moins d'énergie chez eux et au travail. Grâce à la Loi sur l'énergie verte et à ses dispositions en matière de conservation, l'avenir du secteur ontarien de la fabrication écologique est plus brillant que jamais."

Trent Ogilvie, président, Roxul Inc.

"Les Ontariennes et Ontariens ont clairement indiqué qu'ils voulaient participer à l'avènement des énergies renouvelables. Le système de prix préférentiels garantis est un moyen simple et direct d'y parvenir."

Colin Andersen, chef de la direction,
Ontario Power Authority

"La Fondation Air pur collabore étroitement avec le ministre de l'Énergie depuis deux ans pour accroître la production d'énergie solaire en Ontario. La Fondation a également lancé certains des programmes de conservation les plus réussis. Nous félicitons le ministre Smitherman de présenter une loi qui permettra aux Ontariennes et Ontariens d'installer des sources d'énergie renouvelable et j'espère que nous pourrons continuer de collaborer avec la province à d'autres initiatives de conservation de l'énergie."

Ersilia Serafini, directrice générale, Fondation Air pur

"Trente-cinq ans après que les Canadiens ont inventé l'expression "société de conservation", une loi importante gravera cette expression dans la pierre. Grâce à la nouvelle Loi sur l'énergie verte de l'Ontario, il sera plus facile pour les localités et les particuliers de réduire leur consommation d'énergie, voire même de générer leur propre électricité. Elle met le pouvoir dans les mains du peuple. Bravo!"

Chris Winter, directeur général, Conseil
de conservation de l'Ontario

"La Loi sur l'énergie verte donne à la province une feuille de route pour un réseau électrique durable et fiable pour l'avenir. Un avenir où bon nombre de projets de production, de conservation et de gestion de la demande d'énergie renouvelable s'intégreront avec succès au marché de l'électricité pour répondre aux besoins des consommateurs. En accélérant les investissements dans la transmission et la mise en place d'un réseau de distribution intelligent, nous facilitons la création d'un système électrique propre et efficace pour l'Ontario."

Paul Murphy, président et chef de la direction, Ontario
Independent Electricity System Operator

"La nouvelle législation du premier ministre McGuinty sur l'économie verte et l'économie verte représente le changement dans notre façon de penser dont nous avons besoin. Ses objectifs ambitieux écologiques et économiques traduisent la volonté de l'Ontario de combattre le changement climatique et de favoriser l'énergie renouvelable. Le but de Loi sur l'énergie verte est très clair : transformer l'Ontario en une économie à faible émission de carbone tout en créant des dizaines de milliers d'emplois verts."

Jenny Clad, directrice générale, The Climate Project, E.-U.

ontario.ca/energie-nouvelles
Available in English

Renseignements: Amy Tang, Bureau du ministre, (416) 327-6747; Anne
Smith, ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure, (416) 325-1810

Ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure de l'Ontario

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'INFRASTRUCTURE DE L'ONTARIO - Renseignements sur cet organisme



Communiqués de presse
(95)



Archives de photos CNW

NOUVELLES - ENVIRONNEMENT

NOUVELLES - ENVIRONNEMENT - Renseignements sur cet organisme



Communiqués de presse
(661)



Archives de photos CNW